

Alexis Kohler, un secrétaire général de l'Élysée cerné par deux affaires

PAR MARTINE ORANGE

ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 23 NOVEMBRE 2021



Le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, lors d'une réunion avec des représentants syndicaux au palais de l'Élysée à Paris, le 24 juin 2020. © Photo Ludovic Marin / Pool / AFP

L'enquête judiciaire pour «trafic d'influence» dans le dossier Suez-Veolia pourrait menacer, en pleine campagne présidentielle, Alexis Kohler, déjà englué dans le conflit d'intérêts du dossier MSC. Deux affaires qui mettent en cause les pratiques de certains membres de la haute fonction publique.

Une fébrilité certaine s'est installée au sommet du pouvoir. L'annonce, fin octobre, d'une **enquête du parquet national financier** pour «trafic d'influence» dans le dossier Suez-Veolia a provoqué un effet de souffle. Alors que l'Élysée pensait en avoir fini avec cette affaire, il se retrouve pris dans les mailles judiciaires, et de la manière la plus dangereuse: Alexis Kohler, puissant secrétaire général de l'Élysée, double d'Emmanuel Macron, celui qui, dans l'ombre, dirige et commande à tout l'appareil d'État, est directement visé.

Cela fait des mois que l'Élysée s'évertue à bâtir un mur de silence et d'indifférence autour du cas d'Alexis Kohler, afin de faire oublier le scandale et les ennuis judiciaires qui l'entourent. Un scandale bien plus grave, par son ampleur et ses implications, que celui d'Alexandre Benalla. Parce qu'il touche au cœur du pouvoir mais aussi au cœur de ce qui

caractérise la Macronie, un cercle de responsables qui estiment n'avoir de comptes à rendre à personne et qui revendiquent une totale impunité.



Le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, lors d'une réunion avec des représentants syndicaux au palais de l'Élysée, à Paris, le 24 juin 2020. © Photo Ludovic Marin / Pool / AFP

Si l'affaire Kohler est aussi emblématique et grave, c'est aussi en raison de cette dimension-là. Il ne s'agit pas, dans ce cas, d'affaires de corruption, de détournements de fonds publics par des élus et responsables politiques, de ces dossiers qui émaillent et défigurent notre vie politique et publique depuis des décennies. Cette fois, il s'agit de personnes appartenant à la haute fonction publique, qui tout en entretenant le mythe du service de l'État et de l'intérêt général, outrepassent toutes les règles et organisent le détournement des moyens publics au profit d'intérêts privés.

Un conflit d'intérêts avec MSC dissimulé pendant des années

Alexis Kohler est rattrapé par l'affaire Suez-Veolia parce qu'il est directement intervenu à plusieurs reprises dans le dossier, afin de favoriser Veolia et de lui permettre de réduire en miettes son concurrent Suez. Son poids a été déterminant, notamment lors de la vente des 30% de Suez détenus par Engie en octobre 2020.

Kohler est allé jusqu'à appeler des représentants de la CFDT pour les inciter à ne pas participer au vote sur cette vente, afin de ne courir aucun risque sur l'issue du scrutin, alors que les représentants de l'État avaient reçu pour consigne écrite, de la main de Bruno Le Maire, de s'opposer à cette cession. Par la suite, tandis que Bercy cherchait un compromis, Antoine Frérot, directeur général de Veolia, n'a eu aucun mal à le refuser, se sachant soutenu par le secrétaire général de l'Élysée.

Cette mise en cause est d'autant plus embarrassante qu'elle vient s'ajouter au dossier MSC, que l'Élysée n'a pas réussi à étouffer. Pendant des années, Alexis Kohler a **pu dissimuler volontairement** ses liens avec la famille Aponte, principal actionnaire du groupe de transport maritime italo-suisse. Passant des vacances sur le yacht de cette famille, il a même été brièvement directeur financier du groupe et de sa filiale croisières en 2016-2017, tout en **organisant** la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron.

L'affaire a été dévoilée **dès mai 2018** par Mediapart, et nous publions encore aujourd'hui **la note interne** d'une banque publique se prévalant du soutien d'Alexis Kohler, après qu'elle a consenti des gestes commerciaux en direction de MSC. Le potentiel explosif du dossier reste intact, comme l'a récemment rappelé **un documentaire de Off Investigation** diffusé par Blast, largement fondé sur nos enquêtes.

Le code de déontologie de la fonction publique est sans ambiguïté: *«L'agent doit veiller à faire cesser immédiatement ou à prévenir toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de ses fonctions.»* Enfreindre cette règle, c'est risquer d'être accusé de prise illégale d'intérêt, punie par une sanction pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison, **selon le Code pénal**.

Avec le soutien actif de certains membres de son entourage, Alexis Kohler, dans les différents postes qu'il a occupés en tant que haut fonctionnaire du ministère des finances, s'est pourtant trouvé à maintes reprises en situation de peser sur des décisions favorisant le groupe de transport et de croisières.

Celui-ci a bénéficié de soutiens exceptionnels de la part de l'État français: immatriculé en Suisse, **travaillant dans une totale opacité** – il ne publie aucun compte et son actionnariat réel n'est pas connu –, échappant quasiment à l'impôt en France grâce à des

montages astucieux, il a reçu près de trois milliards d'euros de crédits à des taux exceptionnels, grâce à la signature et aux garanties de l'État.



© Document Mediapart

Grâce à une lettre providentielle signée par Emmanuel Macron le 1^{er} juillet 2019, Alexis Kohler a obtenu que le parquet national financier classe sans suite **l'enquête préliminaire** qui avait été ouverte en juin 2018, à la suite d'une plainte d'Anticor, pour «trafic d'influence» et «prise illégale d'intérêts». Une nouvelle plainte a été déposée par l'association et est instruite par un juge d'instruction.

Emmanuel Macron a pu obtenir ce classement sans suite en juillet 2019. Mais peut-il en obtenir un nouveau aujourd'hui dans l'affaire Suez-Veolia? Une intervention présidentielle auprès du PNF pour protéger le secrétaire général de l'Élysée est-elle possible en pleine campagne présidentielle?

C'est une des questions qui semble se poser au sommet de l'État. *«L'Élysée redoute que la mise en examen d'Alexis Kohler soit inévitable dans l'affaire Suez-Veolia. Les preuves de son implication s'accumulent. Si c'est le cas, sa mise à l'écart s'imposera. Et cela risque d'interférer avec la campagne présidentielle»*, croit savoir un familier du pouvoir, qui, comme tous les autres, a requis l'anonymat. À ce stade de l'enquête, Alexis Kohler n'a pas été mis en cause par la justice.

Cette hypothèse alimente néanmoins toutes les rumeurs et les spéculations. Dans les couloirs du pouvoir, certains militent ouvertement pour une mise à l'écart le plus rapidement possible du secrétaire général de l'Élysée afin d'éviter le sujet pendant la campagne.

Ils ne cachent pas une certaine jubilation. Car le secrétaire général de l'Élysée s'est fait beaucoup d'ennemis en cinq ans. Sa mainmise complète sur l'appareil d'État, sa manière d'exercer le pouvoir, d'arbitrer de façon solitaire tous les dossiers, d'imposer ses vues et ses décisions au mépris des règles, des procédures, de tordre le bras aux administrations et aux ministres, lui valent de nombreuses et sérieuses inimitiés. Pendant longtemps, les oppositions se sont tues, effrayées par son pouvoir. Mais alors que la campagne présidentielle approche, que l'Élysée lentement se met en veille, certains s'autorisent à briser la loi du silence et à parler. Avec un argument qui se veut décisif: il faut protéger Emmanuel Macron.

« *Le dossier Suez-Veolia peut ressortir à tout moment. Et là il va falloir s'expliquer. On avait deux champions mondiaux de l'eau et un groupe d'énergie qui pesait en Europe. Dix-huit mois plus tard, la situation est catastrophique chez Suez : les nouveaux actionnaires ne s'entendent pas et le groupe est au bord de l'effondrement. Veolia va avoir le plus grand mal à digérer financièrement la reprise des deux tiers des activités de son rival. Quant à Engie, il est en voie de dépeçage* », constate un conseiller qui a l'oreille de Bercy.



Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, et son directeur de cabinet, Alexis Kohler, lors d'une réunion à l'hôtel Matignon, à Paris, le 7 mars 2016. © Photo Jacques Demarthon / AFP

« *Jamais Emmanuel Macron n'acceptera de se séparer d'Alexis Kohler. Il lui est indispensable, rétorque un connaisseur des allées du pouvoir. L'Élysée fait le pari que la justice n'osera pas intervenir pendant la campagne présidentielle. C'est oublier un peu vite l'épisode de François Fillon. Après l'élection, le pouvoir pense qu'il aura le temps de voir*

venir. Quant à Suez, Macron sait que le groupe risque de ne pas s'en relever. Mais comme Suez travaille sur des contrats longs, Macron pense que la catastrophe n'apparaîtra que dans deux ou trois ans. D'ici là...»

Déterminé à sauver le soldat Kohler, le pouvoir commence à déployer des contre-feux. La ligne de défense est simple : les pouvoirs publics auraient été bernés. Tout serait de la faute du PDG de Veolia, Antoine Frérot, et de Gérard Mestrallet, ancien PDG d'Engie et de Suez. Ce sont eux qui auraient poussé à cette opération, assurant que tout serait amical et simple. Alexis Kohler se serait contenté de donner son aval au projet.

« *Qui peut croire à cette histoire? Alexis Kohler est directement intervenu dans cette opération. Tout le monde le sait. La preuve en est: Bercy s'est retrouvé en opposition frontale sur le dossier face à l'Élysée et a été ouvertement désavoué et mis à l'écart* », s'énerve un intervenant aux premières loges de la bataille Suez-Veolia.

« *On n'en serait pas là à se poser des questions sur le sort d'Alexis Kohler, si à un moment ou à un autre, il y avait eu des contrôles, des sanctions. Personne ne l'a jamais arrêté. Alexis Kohler a été protégé en toutes circonstances. Quand son conflit d'intérêts, ses mensonges et dissimulations ont été révélés, il ne s'est rien passé. Il n'a pas démissionné. Et on ne l'a pas forcé à le faire. Au contraire. Emmanuel Macron l'a conforté. C'est l'impunité assurée* », s'énerve un habitué de tous les pouvoirs de la V^e République depuis plus de trente ans.

C'est la dimension nouvelle de cette affaire par rapport à toutes celles qui l'ont précédée et qui concernaient le pouvoir. Elle implique directement les pratiques de certains membres de la haute fonction publique.

Cela fait des années que le pantouflage, les allées et venues entre le public et le privé sont devenus un usage, voire une forme d'art dans la haute administration. Rester plus de dix ans en poste à Bercy sans être passé dans le privé, de préférence dans une banque d'affaires, est considéré comme un échec par les inspecteurs des finances.

Mais avec l'affaire Kohler, il y a un changement de nature: il ne s'agit plus d'aller monnayer connaissances et réseaux dans le privé. Il s'agit, au sein même de l'appareil d'État, d'organiser son dynamitage, en profitant de fonctionnements opaques et d'entités parallèles, pour mettre à disposition d'intérêts privés les moyens étatiques, en s'affranchissant de toutes les règles et de tous les contrôles.

Car l'affaire Kohler n'aurait jamais pu prospérer s'il avait rencontré une quelconque opposition ou résistance dans son entourage. Or, à toutes les étapes, il s'est trouvé une poignée de femmes et d'hommes acceptant de couvrir ses écarts, ses errements, ses mensonges, organisant une protection rapprochée autour de lui pour l'aider dans sa dissimulation. Et même si, parfois, il a existé entre eux **des rivalités et des différends**, tous ont accepté cette omerta, au nom d'un seul motif qui semble les unir au-delà du goût de l'impunité, du pouvoir et de l'argent : leur détestation de l'État.

Ce pacte se retrouve dès sa nomination en 2008 à l'Agence de participations de l'État (APE), surnommée la plus grande banque d'affaires de France, tant sa mission semble se résumer à vendre, fusionner, brader. À son arrivée, quatre personnes seulement, **dont le directeur de l'APE de l'époque, Bruno Bézard**, sont mises dans la confiance de ses liens familiaux avec la famille Aponte, principal actionnaire de MSC. Tous les autres membres de l'APE sont tenus dans l'ignorance.

C'est seulement en novembre 2010 qu'Alexis Kohler aurait écrit une lettre mentionnant l'existence «*d'un potentiel conflit d'intérêts*» en raison de ses liens familiaux avec l'armateur italo-suisse. Une lettre que son conseil produira lors de l'enquête du PNF. Elle n'a pas de destinataire, et elle n'est pas signée. Aucune trace de cette lettre n'a été retrouvée dans les différents dossiers administratifs d'Alexis Kohler.

Interrogée sur cette absence, Astrid Milsan, ancienne directrice juridique de l'APE aujourd'hui à l'Autorité des marchés financiers (AMF), où elle a joué un

rôle certain dans l'affaire Suez-Veolia, a expliqué aux enquêteurs qu'elle était due «*à un mauvais état de conservation des archives de l'APE*».

L'existence de liens familiaux entre Alexis Kohler et la famille Aponte a pourtant son importance. À l'époque, le groupe de transport maritime a commencé à jeter son dévolu sur la France. Il ambitionne de s'installer dans les ports français. Surtout, il a commencé à passer des commandes de paquebots auprès des chantiers navals de l'Atlantique – à l'époque STX France –, sujets d'attention permanente au sein de l'État.

Pourtant, cela n'empêche pas Bruno Bézard, en toute connaissance de cause, le 19 janvier 2009, juste après que l'État a pris 33,34% du capital de STX France, de proposer le nom d'Alexis Kohler comme administrateur représentant de l'État au conseil des chantiers navals. Par la suite, il prend en charge tous les dossiers transports de l'APE et devient représentant de l'État pour le port du Havre.

Dans les deux cas, le groupe MSC est particulièrement intéressé aux décisions prises, soit pour avoir des financements, des aides, soit pour obtenir des places, des outillages. Dans ses déclarations d'intérêts dans ces deux conseils, Alexis Kohler **ne déclare jamais** ses liens familiaux avec MSC, ne se déporte jamais quand des votes ont lieu concernant directement le groupe de transport maritime, contrairement à ce qu'il a toujours soutenu. **Selon les décomptes établis lors de l'enquête du PNF**, Alexis Kohler a pris part cinq fois à des votes favorables à MSC chez STX, et trois fois au port du Havre.

Dans sa défense, Alexis Kohler soutient pourtant avoir «*toujours respecté et respecte[r] toujours l'ensemble des règles légales et réglementaires qui encadrent l'exercice des activités et des responsabilités qui s'appliquent aux fonctionnaires. Il a notamment toujours informé sa hiérarchie des situations dans lesquelles il aurait pu se trouver en conflit d'intérêts, s'est toujours déporté pour éviter lesdites situations*».

Avoir accès à « la liquidité publique »

Après l'élection de François Hollande en 2012, Alexis Kohler est directeur adjoint de cabinet de Pierre Moscovici, ministre des finances, aux côtés de son ami Rémy Rioux, qui l'a tant soutenu à l'APE. Et là encore, la même omerta se met en place. Selon le témoignage de Julien Denormandie, alors membre du cabinet et officiellement chargé du dossier MSC, il n'y avait que trois personnes au sein du cabinet informées de la situation d'Alexis Kohler: le ministre Pierre Moscovici, Rémy Rioux, directeur de cabinet, et lui-même.

Interrogé pour savoir pourquoi il n'avait pas rendu publique la situation d'Alexis Kohler afin de mettre en œuvre un système officiel de déport, selon les règles prévues de la fonction publique, Pierre Moscovici ne nous a pas répondu. Tout en étant censé se tenir à l'écart du dossier MSC, Alexis Kohler continue de recevoir tous les dossiers, les notes, les courriels concernant le groupe et les chantiers navals.



Gianluigi Aponte, le président de MSC, avec Emmanuel Macron et le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, lors de la cérémonie de livraison du navire de croisière «Meraviglia» aux chantiers navals STX de Saint-Nazaire, le 31 mai 2017. © Photo Jean-Sébastien Evrard / AFP

Et il y en a pléthore. Car le port de Saint-Nazaire mobilise beaucoup, et même de façon démesurée semble-t-il, le cabinet du ministre des finances de l'époque. Celui-ci se bat bec et ongles pour garder la haute main sur le dossier, face au ministère du redressement productif d'Arnaud Montebourg, qui en revendique aussi la conduite.

Un point mobilise particulièrement l'attention du cabinet de Pierre Moscovici : celui des financements des paquebots construits à Saint-Nazaire. C'est une question qui d'ailleurs préoccupe aussi Gianluigi Aponte, fondateur et alors PDG de MSC. «*L'aspect financier est très important. Les responsables*

politiques devraient se concentrer sur la création d'une structure de crédit, à laquelle les banques intéressées pourraient participer. [...] Ce que nous avons créé ces dernières années, c'est grâce aux banques. Mais si les banques ne sont plus là...», a-t-il déclaré en 2013, reprochant alors au gouvernement italien de ne pas faire comme la France, à savoir mettre en place tout un système de crédits export et garanties accordées par l'État.

Cela tombe bien. C'est justement Alexis Kohler qui, au cabinet de Pierre Moscovici, supervise cette délicate question des financements. Mais là encore, personne ne s'offusque. Alexis Kohler est «*la probité même*».

Il supervise ainsi tout le montage financier pour forcer la Caisse des dépôts à reprendre le crédit accordé par le Crédit agricole à MSC pour un de ses paquebots. Puis il met en place un mécanisme de financement pour les paquebots commandés par Royal Caribbean, un croisiériste que l'on retrouve systématiquement aux côtés de MSC et qui sert d'alibi au groupe italo-suisse. Le dispositif mis au point servira tout de suite après pour le groupe de la famille Aponte.

Surtout, il travaille d'arrache-pied pour obtenir **la transformation de la Société de financement local (Sfil)**, créée à l'origine pour gérer les prêts toxiques de Dexia aux collectivités locales, en société de refinancement des crédits export, en remplacement de la Coface. Cette entité deviendra la voie royale pour MSC pour avoir accès «*à la liquidité publique*».

Cela n'empêche pas Alexis Kohler et ses soutiens d'assurer qu'il s'est systématiquement déporté de tous les dossiers concernant MSC. Durant cette période, les enquêteurs du PNF ont retrouvé plus de 80 courriels échangés entre lui et le groupe italo-suisse.

Pendant tout ce temps, les « happy few » qui connaissent la situation d'Alexis Kohler laissent faire et même le protègent. Alors qu'ils savent l'intention de ce dernier de rejoindre MSC, ils lui prodiguent des conseils. «*Ne pas toucher à STX*», lui rappelle son ami Rémy Rioux.

C'est ce dernier, parfaitement informé de tout, qui accepte de signer, en lieu et place de Pierre Moscovici, comme le veut l'usage, **la lettre adressée à la Commission de déontologie** de la fonction publique en soutien de la demande d'Alexis Kohler de partir à MSC. Aucune mention des liens familiaux existants n'y apparaît, naturellement.

Malgré cette organisation serrée pour permettre à Alexis Kohler d'aller pantoufler dans le groupe de ses cousins, la Commission de déontologie refuse ce transfert.

La nomination d'Emmanuel Macron au ministère de l'économie après la démission impromptue d'Arnaud Montebourg à l'été 2014 change tout. Le ministre appelle sur-le-champ Alexis Kohler pour en faire son directeur de cabinet. Les deux hommes se connaissent de longue date et ils ont travaillé ensemble sur nombre de dossiers, dont celui d'Alstom, lorsque le premier était secrétaire général adjoint de l'Élysée, et le second responsable des transports à l'APE.

La même mécanique se remet en place. L'omerta continue. Une poignée de personnes seulement sont mises dans la confiance de la situation d'Alexis Kohler, toutes les autres étant maintenues dans l'ignorance. Aucune mesure de déport n'est officiellement organisée.

Alors que STX, l'actionnaire principal des chantiers de Saint-Nazaire, tombe en faillite, le dossier revient pourtant tout en haut de la pile. Et cette fois, le ministère de l'économie a bien l'intention d'en prendre la direction face aux finances. Mais il se heurte à des résistances imprévues. Le dossier n'avance pas comme il le souhaite.

D'autres ministres, à commencer par Michel Sapin aux finances et Christophe Sirugue aux transports, ont d'autres projets pour les chantiers navals : ils sont favorables à leur reprise par leur concurrent, l'Italien Fincantieri. Un projet auquel le PDG de MSC, Gianluigi Aponte, est fondamentalement opposé: il perdrait son pouvoir de change en tant que premier client des chantiers de Saint-Nazaire et ce fameux «*accès à la liquidité publique*» qui lui permet de prospérer et de s'enrichir à l'ombre de l'État français.

La nationalisation surprise des chantiers de l'Atlantique

Quand Emmanuel Macron démissionne de ses fonctions de ministre de l'économie le 30 août 2016, rien n'est réglé. À son départ, il écrit une lettre de recommandation à la Commission de déontologie de la fonction publique pour permettre à Alexis Kohler de rejoindre MSC. Il n'y est pas question de ses liens familiaux avec la famille Aponte, contrairement à ce qu'impose la loi.

Avec une telle recommandation, Alexis Kohler obtient l'autorisation de pouvoir partir chez MSC. Il y est nommé directeur financier du groupe et de sa filiale MSC Croisières. Tout en organisant la campagne d'Emmanuel Macron, il s'occupe activement du dossier MSC et chantiers navals auprès des pouvoirs publics.

Bravant toutes les règles, **il se retrouve à Bercy face à ses anciens collègues** pour défendre à la fois l'obtention des crédits publics pour l'armateur et le blocage de la vente des chantiers à Fincantieri. Il va jusqu'à démarcher l'Élysée pendant cette période pour défendre les mêmes causes. De son côté, Gianluigi Aponte, sortant pour la première fois de l'ombre en France, prend publiquement la parole en juin 2017 **dans les colonnes du Monde** pour expliquer tout le mal qu'il pense d'une reprise de Saint-Nazaire par le constructeur italien.

À cette date, les jeux sont déjà faits: Emmanuel Macron a été élu et Alexis Kohler est au secrétariat général de l'Élysée. La première visite du nouveau président de la République a été pour les chantiers navals de Saint-Nazaire, pour le lancement d'un nouveau bateau de croisière MSC. Il a pu y rencontrer Gianluigi Aponte. Dans la foulée, la Sfil a annoncé une ligne de 1,5 milliard d'euros de crédit pour MSC, la première opération de son activité dans le crédit export.

Dans le même temps, coup de théâtre. À rebours de toute la ligne politique affichée, Bruno Le Maire, le nouveau ministre des finances, décide fin juillet 2017 de refuser la proposition de rachat de Fincantieri et de **nationaliser** les chantiers navals de l'Atlantique. Ce

retour de l'État actionnaire, approuvé par tous les élus locaux, qui redoutent une destruction des chantiers par son concurrent, jette un froid dans les relations avec le gouvernement italien.

Pendant des mois, les négociations de rupture se dérouleront dans l'ombre. Dans le cadre de la grande campagne permanente sur l'attractivité de la France, MSC a annoncé en janvier 2020 **une commande de 2 milliards d'euros** pour construire de nouveaux bateaux de croisière à Saint-Nazaire, gagée comme à l'habitude sur les deniers publics.

Fin janvier 2021, le ministère des finances a annoncé dans la plus grande discrétion **l'abandon définitif** du projet de rachat des chantiers navals par le groupe italien, sans qu'on n'en connaisse les modalités ni les conséquences. La crise provoquée par le Covid-19 a balayé le sujet. Un certain avenir paraît assuré à Saint-Nazaire: le gouvernement a promis d'y construire un second porte-avion nucléaire.

Pendant ce temps, les pouvoirs publics continuent à porter une attention vigilante au développement de MSC, notamment en Afrique. Le groupe de transport maritime s'y déploie à grande vitesse, avec

le soutien des relais français. L'Agence française de développement (AFD), **dirigée par Rémy Rioux**, et sa filiale Proparco paraissent y figurer au premier rang.

Ce soutien affiché des pouvoirs publics à l'égard de MSC en Afrique serait une des causes du conflit entre Vincent Bolloré et Emmanuel Macron, selon nos informations. «*L'État nous a totalement lâchés en Afrique*», se plaint un des proches de l'homme d'affaires. Opposant de longue date de Vincent Bolloré, Jacques Dupuydauby, ancien président du groupe Progosa, qui a fait toute sa carrière en Afrique et y conserve de nombreuses relations, partage pour une fois l'analyse de son rival. «*L'AFD est devenue le bras séculier de MSC et Meridiam [le repreneur de Suez –ndlr] en Afrique*», dit-il.

En Afrique comme ailleurs, beaucoup de monde a compris, en tout cas, que MSC était un dossier à part à l'Élysée, toujours placé sous l'œil vigilant d'Alexis Kohler, même si officiellement celui-ci se déporte, comme par le passé. Certains paraissent même calculer que faciliter la vie de l'armateur italo-suisse peut être un moyen d'accéder en direct au centre du pouvoir, pour y faire sa cour ou obtenir quelques avantages et influences.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.